

# MORT POUR LA FRANCE

## Jean Edouard COLLET

Nom : <u>Collet</u>	Numéro matricule du recrutement : <u>506</u>
Prénoms : <u>Jean Edouard</u>	Classe de mobilisation :
ÉTAT CIVIL.	
Né le <u>17 Janvier 1888</u> , à <u>Champfromier</u> , canton de <u>Châtillon-lez-Neufchâteau</u> , département de <u>l'Als</u> , résident à <u>Champfromier</u> , canton de <u>Châtillon-lez-Neufchâteau</u> , département de <u>l'Als</u> , profession de <u>cultivateur</u> , fils de <u>Jean Jules Ferdinand</u> et de <u>Ferdine Elina</u> , domiciliés à <u>Champfromier</u> , canton de <u>Châtillon-lez-Neufchâteau</u> , département de <u>l'Als</u> .	
Marié le :	
SIGNALEMENT.	
Cheveux <u>bruns</u> , sourcils <u>blonds</u> , yeux <u>bleus</u> , front <u>ordinaire</u> , nez <u>droit</u> , bouche <u> moyenne</u> , menton <u>droit</u> , visage <u>ovale</u> .	
Taille : <u>1 m. 75</u> cent. Taille rectifiée : <u>  </u> m. <u>  </u> cent.	
Marques particulières :	
Degré d'instruction générale :	

Soldat 2<sup>e</sup> Classe, 333<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie



07/10/1909 : Incorporé au 9<sup>e</sup> Bat. Artillerie à pied  
14/06/1911 : Incorporé au 23<sup>e</sup> RI Certificat de bonne conduite accordé

**Campagne contre l'Allemagne du 2.8.1914 au 6.10.1918.**

**02/08/1914 : Rappelé à l'activité**

**23/10/1914 : Hôpital (typhoïde) a 06/05/1915**

**29/08/1915 : blessé par éclat d'obus**

**14/11/1915 : Passé au 333<sup>e</sup> RI**

**27/5/1918 – 06/10/1918 : Disparu à Dhuizel (Aisne) - prisonnier**

**Mort le 06/10/1918 (30 ans) A Glageon / Trélon, Nord**

**Pas de Calais Tué à l'ennemi Inhumé : Glageon**

**Nord,**

**Réenterré : Cimetière de Champfromier**

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom COLLET

Prénoms Jean Edouard

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 333<sup>e</sup> Regt Infanterie

N<sup>o</sup> 24168 au Corps. — Cl. 1908

Matricule. 506 au Recrutement Bellay

Mort pour la France le 6 octobre 1918

à Trélon (Nord)

Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 17 janvier 1888

à Champfromier Département Als

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le 30 avril 1920

par le Tribunal de Nantes

acte ou jugement transcrit le 6 mai 1920

à Champfromier (Als)

N<sup>o</sup> du registre d'état civil

534-708-1921. [26434.]

1<sup>er</sup> Régiment  
Détachement des 333<sup>e</sup> RI  
de 5<sup>e</sup> RI  
Bellay

Bellay le 8 Mars 1920

Le Chef du Bureau de Comptabilité du  
333<sup>e</sup> RI... à Monsieur le Maire  
de... Champfromier...  
... (Als)

J'ai l'honneur de vous faire de vouloir bien avec les  
les ménagements nécessaires en la circonstance, prévenir  
Monsieur Collet à Champfromier. Afin  
de la mort du Soldat Collet Jean Edouard  
du 333<sup>e</sup> RI. 14<sup>e</sup> Cie. Tombé au champ d'honneur  
le 6 Octobre 1918 à Dhuizel (Nord)  
Je vous serais très obligé de prévenir à la famille les con-  
séquences de la mort de ce jeune et de me faire connaître  
la date à laquelle votre mission aura été accomplie.  
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de  
mes sentiments les plus distingués



Dans la nuit du 26 au 27 Mai 1918, le 333<sup>e</sup> reçoit l'ordre d'aller occuper les hauteurs s'étalant sur la rive gauche de l'Aisne, afin de créer sur ce terrain une deuxième ligne générale de défense sur la crête du Chemin des Dames, et atteignit Dhuizel. Dès son arrive, le régiment est soumis à un tir d'obus toxiques.